



## L'ÉCOLE DU CHAT D'EVREUX

✉ BP 455 - 27000 EVREUX



07.86.29.75.00

Association d'intérêt général à but non lucratif

Site internet : [www.ecolechatevreux.org](http://www.ecolechatevreux.org)

Courriel : [contact@ecolechatevreux.org](mailto:contact@ecolechatevreux.org)

Facebook

### Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 avril 2021

qui s'est tenue au domicile de la Présidente à 27000 EVREUX

La Présidente déclare la séance ouverte à 14 h 30.

Elle rappelle qu'en raison de la période difficile vécue avec la Covid 19 et les mesures sanitaires associées interdisant la réunion de plus de 6 personnes, le Conseil d'Administration a approuvé dans sa séance du 20 mars 2021 le principe de la présente assemblée générale sans réunion des adhérents, avec vote par correspondance.

En conséquence 6 membres du bureau se sont réunis en formation restreinte pour dépouiller les bulletins de vote:

Eliane Renoult présidente;

Liliane Merer trésorière

Sylvaine Riochet secrétaire, Laurence Brunaut secrétaire adjointe

Alice Girardon membre, Agnès Leboulenger membre.

#### **Bulletins de vote réguliers reçus : 51**

*Mesdames* Aubrée Murielle, Augnet Françoise, Barré Jamie-Lee, Biard Séverine, Blondel Colette, Bodard Mauricette, Bosquet Monique, Brunaut Laurence, David Marie-Line, Delalonde Céline, Demoëte Michèle, Detrie-Marty Manuela, Donnet Nathalye, Fréchon Isabelle, Girardon Alice, Grelle Claire, Grémont Laurence, Hanon Patricia, Jeanne Gaëlle, Jouan Annick, Kennel Marie-Claude, Leboulenger Agnès, Lecacher Chantal, Lecointre Brigitte, Le Luyer Valérie, Lemay Annick, Lemoigne Mylène, Lepelletier Madeleine, Lepelletier Sandrine, Mahé Laetitia, Mallet Francine, Merer Liliane, Morisse Claudine, Penhoat Catherine, Picard Sandra, Porchy Corinne, Poslednik Anne-Marie, Renault Isabelle, Renoult Eliane, Riochet Sylvaine, Roulland Françoise, Sasiela Colette, Vaultier Annick, Ventura Karine, Zorbic Milena.

*Messieurs* Bergamaschi Didier, Dubost Claude, Lambilliotte Denis, Mahé Jacques, Pamphile Louis, Tondelier Michel.

#### **Bulletins de vote irréguliers reçus: 2**

Capel Magali n'a pas indiqué le sens de ses votes mais écrit le nom de la Présidente ; Mahé Leslie n'a pas signé.

Le nombre d'adhérents de l'association étant de 92 et le quorum fixé à 50 % soit 46 votants étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

La Présidente rappelle l'ordre du jour:

- Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du 7 mars 2020, compte rendu figurant sur la page d'accueil du site internet de l'Ecole du Chat ou adressé par courrier, à leur demande, aux personnes n'ayant pas accès à internet.
- Rapport d'activité de l'année 2020
- Rapport moral de la Présidente
- Montant de l'adhésion 2022
- Questions diverses

Elle précise que l'ensemble des documents a été adressé à chacun des membres en accompagnement des convocations en date du 28 mars 2021, par voie informatique pour les adhérents qui ont communiqué leur adresse mail, par voie postale pour les autres.

Ces documents étaient :

- \*Un bulletin d'adhésion ou la carte d'adhérent si l'adhésion était effective à la date du vote
- \*Le P.V. du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 20 mars 2021
- \*Le power point qui illustre l'activité de l'Association
- \*Un formulaire de vote par correspondance.

En raison de la pandémie il n'a pas été fait lecture publique du rapport moral ni du rapport financier. Il n'y a donc pas eu de débat mais chacun a pu s'exprimer sur son bulletin de vote. Des votants ont souligné la très grande qualité du power point conçu et réalisé par la trésorière; et formulé des remerciements et des encouragements.

Le dépouillement des bulletins de vote a donné les résultats suivants conformément à l'ordre du jour :

**Résolution 1** : approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 7 mars 2020  
L'assemblée générale **adopte** la délibération **à l'unanimité**.

**Résolution 2** : Approbation du rapport d'activité de l'année 2020 et du rapport moral de la Présidente ( diaporama fourni )  
L'assemblée générale **approuve** les 2 rapports **à l'unanimité**.

**Résolution 3** : Montant de l'adhésion 2022 fixé à 25 €  
Cette résolution est **adoptée à l'unanimité**.

### **Questions diverses**

La Présidente informe que Monique Taaroa ne peut plus assumer la charge de membre du bureau, mais reste membre du Conseil d'Administration. Alice Girardon, membre du Conseil d'Administration, intègre le bureau de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 45.

La Présidente Eliane Renoult -

La secrétaire Sylvaine Riochet –

